



DEVENEZ PARTENAIRE
DU
MUSEE de SAINT-CYR-L'ECOLE

**Notre mission, nos réalisations, nos ambitions
pour
le rayonnement de l'aviation et de
l'aéronautique**

SAINT-CYR AVIATION PARTAGE

SAINT-CYR AVIATION PARTAGE est une association qui a pour but de faire partager la passion de l'aviation et de l'aéronautique et de contribuer au rayonnement de l'aérodrome de Saint-Cyr-l'Ecole sous quelque forme que ce soit dans le domaine de l'aviation, de l'aéronautique, de l'histoire, de la culture et des arts ou des sports.

Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, Saint-Cyr Aviation Partage a été enregistrée à la préfecture de Versailles le 17 avril 2013 sous le numéro W784003644.

Par un rescrit fiscal en date du 13 décembre 2016 l'administration fiscale a émis un avis favorable permettant à SAINT-CYR AVIATION PARTAGE de délivrer des reçus fiscaux en application des dispositions des articles 200 et 238 bis du code général des impôts. En effet SAINT-CYR AVIATION PARTAGE n'est pas une association qui œuvre pour ses membres mais une association dont les membres œuvrent pour l'intérêt général et elle ne revêt aucun caractère lucratif.



LE RAYONNEMENT DU TERRAIN DE SAINT-CYR-L'ECOLE

Le terrain de Saint-Cyr-l'Ecole ne doit pas être considéré comme un simple terrain dédié à l'aviation légère. Il est bien plus que cela puisqu'il représente une page très importante de l'histoire de l'aviation et du « savoir-faire » français.

Le terrain de Saint-Cyr-L'Ecole mérite d'être mis en lumière afin que les nouvelles générations n'oublient pas que la France est un pays pionnier de l'aviation et qu'aujourd'hui notre industrie aéronautique dont nous devons être fiers propose de nombreux emplois.

L'origine de l'aérodrome de Saint-Cyr-l'Ecole remonte au début du XX^{ème} siècle. Tout commence en 1907 lorsque le comte de la Vaulx fait construire « aux portes de Saint-Cyr » un hangar pour abriter un dirigeable dit aérostat.



Quelques dates :

13 septembre 1909 : Santos Dumont effectue un vol de Saint Cyr à Buc soit 5 kms en 5 minutes ;

3 juin 1911 : naissance du Centre aéronautique militaire de Saint-Cyr ;

6 juillet 1911 : création d'un institut aéronautique afin de réaliser des recherches pour perfectionner la locomotion aérienne sous toutes ses formes ;

18 novembre 1911 : Le Roi Pierre 1^{er} de Serbie assiste à une démonstration aérienne ;

6 juillet 1912 : L'Etat- Major russe visite le terrain de Saint-Cyr ;

Août 1914 : le champ d'aviation devient un énorme atelier et un centre de réparation des appareils endommagés qui arrivent par trains entiers. 4000 civils et militaires y travaillent en 1917 ;

26 novembre 1917 : création du centre d'aérostation maritime de Saint- Cyr ;

1922 : les premiers aéroclubs apparaissent...

UNE ŒUVRE DE SAUVEGARDE ET UNE ACTION EN DIRECTION DES JEUNES

SAINT-CYR AVIATION PARTAGE œuvre pour sauvegarder la mémoire et poursuivre le rayonnement que nos anciens ont su donner au terrain de Saint-Cyr-l'Ecole. Elle a pour cela organisé une journée « portes ouvertes » et a créé un « musée atypique » plus spécifiquement axé sur la mécanique et résolument tourné vers les jeunes. Il convient aujourd'hui d'en poursuivre l'aménagement et de le faire vivre.

LA JOURNEE « PORTES OUVERTES »

Le dimanche 19 avril 2015, plus de 3000 personnes ont pu découvrir le terrain de Saint-Cyr-l'Ecole, prendre connaissance de son histoire au travers de l'exposition « cent ans d'aéronautique au val de Gally » mais aussi échanger sur les

métiers de l'aérien (filiales civiles et militaires), aller à la rencontre des mécaniciens qui possèdent sur le bout des doigts l'histoire de la motorisation des avions d'hier et d'aujourd'hui et s'émerveiller lorsque Dorine Bourneton, première pilote professionnelle handicapée de France a démontré que la voltige était accessible aux personnes en situation de handicap.



LE MUSEE

Le musée « atypique » de SAINT-CYR AVIATION PARTAGE qui couvre une surface de 1000 m², a vu le jour en 2017 grâce à l'accord du groupe « Aéroport de Paris » qui nous a donné l'autorisation nécessaire et qui nous a financièrement soutenus par une convention de mécénat.

Nous sommes donc aujourd'hui en ordre de marche et nous avons déjà pu exposer quelques pièces aéronautiques.

Le musée étant un musée en plein air, les pièces sont visibles par n'importe quel promeneur. L'enceinte du terrain

aéronautique n'étant pas close, les visiteurs du dimanche qui viennent le plus souvent en famille sont nombreux.

Nous ouvrirons le musée et procéderons à des visites avec commentaires sur rendez-vous en ciblant tout particulièrement notre action vers les écoles.

La poursuite de cette œuvre suppose que des partenaires financiers adhèrent à ce projet en contribuant à certaines dépenses indispensables :

- Renforcement du sol à l'endroit des pièces les plus lourdes afin de les stabiliser (le sol étant argileux, certaines pièces ne peuvent pas être exposées du fait de leur enfoncement dans le sol).
- Transports coûteux afin d'acheminer certaines pièces qui nécessitent un grutage telle que la présentation d'un moteur de « Constellation ».
- Aucune construction n'étant autorisée afin de tenir compte des contraintes imposées sur notre espace, certaines pièces fragiles doivent être placées dans des containers dont la surface principale sera vitrée.
- La réalisation de panneaux expliquant la provenance et l'utilité des pièces présentées.

ENSEMBLE NOUS IRONS PLUS LOIN